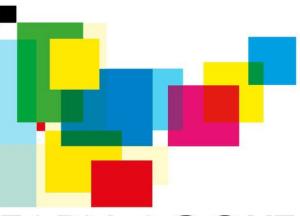


N°21

# LE P'TIT JOURNAL JANVIER 2026

LE JOURNAL DES ACCUEILS DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX  
ET DU SERVICE COMMUN PERISCOLAIRE  
Goscinny, La Treille et Jean de la Fontaine



TARN-AGOUT  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Au sommaire



Le p'tit *Artiste*



L'édito



Les coordonnées des structures



ALSH Goscinny



ALSH La Treille



Périscolaire La Treille



ALSH Jean De La Fontaine



Informations diverses



# L'édito



## Voici le P'tit Journal de l'année !

Vous trouverez dans ce numéro, les informations pédagogiques et organisationnelles nécessaires pour cette année 2026 (périodes de réservations, de facturation, thématiques...)



« 2026 : L'année des petits artistes en ALSH ! »



## Equipe de direction 2026



# Les coordonnées des structures

Nos 3 accueils de loisirs sont ouverts de 7h30 à 18h30



## ALSH Goscinny

Pendant les vacances scolaires :

Ecole Henri Matisse

254, avenue Henri Dunant

81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

Tel : 05 63 33 79 52 – 06 26 20 13 77

En dehors des vacances scolaires :

Tel : 05 63 83 14 95



## ALSH La Treille

### Périscolaire La Treille

328, route de la Treille

81500 Lugan

Tel : 05 63 83 14 95



## ALSH Jean De La Fontaine

9, Place de la Fraternité

81500 Labastide Saint-Georges

Tel : 05 63 58 06 13 (option3) - 06 33 34 49 37

Les ALSH sont gérés par le service Enfance de la Communauté de communes TARN-AGOUT (CCTA)

Accueil CCTA : 05 63 41 89 12



## Le projet pédagogique de l'ALSH Goscinny



**Accompagnent les enfants et animent leurs journées avec bienveillance :**

- Une équipe de direction CCTA
- Des animateurs mis à disposition par la mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe
- Des animateurs CCTA en fonction des besoins

# ALSH LA TREILLE



## Le projet pédagogique de l'ALSH La Treille



**Nos objectifs  
durant les  
périodes de  
vacances**

Prendre  
plaisir

Développer  
l'esprit critique

Respecter le  
rythme de  
l'enfant

S'évader  
et rêver

Communiquer  
avec les enfants  
et les parents

**Animent les journées et font rêver les enfants :**

- Un directeur et une directrice adjointe CCTA
- Des animateurs mis à disposition par la mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe
- Des animateurs CCTA en fonction des besoins

# SERVICE COMMUN PERISCOLAIRE LA TREILLE

Pour les enfants des communes signataires de la convention périscolaire (3/12 ans) :  
Ambres, Azas, Bannières, Belcastel, Garrigues, Lugh, Montcabrier, Roquevidal, Saint-Agnan, Saint-Jean-de-Rives, Saint-Lieux-lès-Lavaur, Teulat, Villeneuve-lès-Lavaur, Viviers-lès-Lavaur



## Le projet pédagogique du service commun périscolaire La Treille

Nous proposons toute l'année pour notre Plan Mercredi, des activités diversifiées autour de nos quatre branches éducatives et de divers projets

### Les branches éducatives de La Treille



Animent les journées et font rêver les enfants :

- Un directeur et une directrice adjointe CCTA
- 9 animateurs permanents CCTA et 3 animateurs supplémentaires selon les besoins

# ALSH JEAN DE LA FONTAINE

Enfants scolarisés en maternelle, en élémentaire ou au collège (3/12 ans)

## Le projet pédagogique de l'ALSH Jean de la Fontaine

Nos objectifs pour chaque période de vacances



Prendre plaisir

Communiquer avec les familles

Sensibiliser à l'environnement

Respecter le rythme de l'enfant

Responsabiliser les enfants



Une équipe d'animation et de direction CCTA pour accueillir vos enfants avec envie, dynamisme, et bienveillance dans un cadre rassurant

# Informations diverses

## 2026 : L'année des petits artistes en ALSH !



Au travers du thème « Découverte de l'ART ! », les accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux proposeront des animations ludiques et pédagogiques tout au long de l'année.



### Pourquoi cette thématique ?



En 2026, nos ALSH intercommunaux, exploreront le monde de l'art sous toutes ses couleurs et ses formes à travers des activités ludiques, pédagogiques, culinaires et sportives !

Au fil des vacances, les enfants deviendront de véritables artistes en herbe, curieux, créatifs et ouverts à la beauté du monde qui les entoure.

En explorant de nouveaux horizons, ils seront invités à s'exprimer de différentes manières et seront libres de s'ouvrir à différentes pratiques, découvertes et expériences .

**Plaisir, partage, découverte et épanouissement au programme !**



### Les thématiques par vacances

**Vacances d'hiver : Le cirque**



**Vacances de printemps : La musique et la danse**

**Vacances d'été : La bande dessinée**

*Lucky-Luke, Marsupilami, Astérix aux JO, Tintin sur la lune, Yakari, Garfield, Avatar, Les schtroumpfs*

**Vacances d'automne : L'expression et le spectacle**



**Vacances de fin d'année : L'art plastique**



### Les mini-camps des vacances de l'été

*Lucky-Luke, Les aventuriers de la jungle, Astérix aux JO, Les astronomes*

# Informations diverses

## Le guide des parents !

### C'est quoi un ALSH ?

Un accueil de loisirs sans hébergement où les enfants viennent s'amuser, découvrir de nouvelles activités et se faire des amis.

### Les inscriptions

Les réservations se déroulent en 2 temps via le Portail Famille :

1<sup>ère</sup> période destinée aux familles du territoire

2<sup>ème</sup> période destinée aux familles hors territoire (si places disponibles)

Elles doivent correspondre au plus près de vos besoins. Il n'est pas nécessaire de réserver toute la période de vacances pour annuler par la suite.

- Risque de saturation des places pour les autres familles
- Charge administrative très lourde pour l'équipe de direction

Rappel du règlement : Activités limitées à 2 par semaine pour les enfants présents au moins 3 jours la semaine concernée.

Vous pouvez envoyer un mail en parallèle de vos inscriptions avec les activités à mettre sur la liste d'attente.

### Rappel

Les dossiers des enfants doivent être à jour ainsi que le PAI.

Le règlement intérieur doit être respecté.

Nous vous invitons à fournir des vêtements adaptés pour les activités et marqués au nom de l'enfant.

Les objets personnels sont interdits sauf si accord avec l'équipe de direction.

L'équipe se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires (renseignements, besoins particuliers de l'enfant...)

# Informations diverses

Le memento Maternelles

Goscinny, Jean de La Fontaine, Service périscolaire



## Petit + :

Si besoin pour la sieste, vous pouvez mettre **une couche dans le sac à dos**.  
Si **les vêtements sont notés** avec le nom et le prénom c'est encore mieux

# Informations diverses

## Rappel inscriptions ALSH

### Pour les nouvelles familles ou les enfants n'ayant jamais fréquenté un de nos accueils :

Vous devez remplir, signer et retourner un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées à l'adresse mail : [dossiers-enfance@cc-tarnagout.fr](mailto:dossiers-enfance@cc-tarnagout.fr). Les dossiers sont à télécharger sur le [site internet de la CCTA](#) (rubrique enfance).

### Pour les familles déjà utilisatrices :

Vous devez mettre à jour vos informations sur le Portail Famille (chaque année et lors de tous les changements de situation), remplir l'attestation sur l'honneur accompagnée des pièces justificatives et les renvoyer à l'adresse mail : [dossiers-enfance@cc-tarnagout.fr](mailto:dossiers-enfance@cc-tarnagout.fr)

**Si vous inscrivez un nouvel enfant, vous devez constituer un nouveau dossier d'inscription.**

### Procédure d'inscription aux ALSH Intercommunaux

<https://www.mon-portail-famille.fr/acces/cc-tarnagout>

1) Après identification, cliquez sur « mes inscriptions »  
- « Centre de Loisirs »

2) Vérifiez l'enfant, la structure et la période

3) Cliquez sur « Modifier » (en bas à droite)

**Le P'tit Conseil !**

- 1 - Sélectionner vos 2 activités (si 3 jours de présence)
- 2 - Sélectionner vos lieux d'accueils matin et soir (certains lieux sont imposés par les activités)
- 3 - Sélectionner matin / repas / après-midi pour les jours sans activité

	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
10	Fév									
11	Fév									
12	Fév									
13	Fév									
14	Fév									
15	Fév									
16	Fév									
17	Fév									
18	Fév									
19	Fév									
20	Fév									
21	Fév									
Bal matin Treille-Gessonne										
Arrivée Gessonne matin										
Matin										
Repas										
Après-midi										
Bal soir Gessonne/Treille										
Départ Gessonne soir										
Matinée Delt-Kadja										
Stage Friseuse - 16 et 18 juillet										
Sortie spectacle (matin)										
Journée Cirque - CAT 1										
Journée Danse										

Cliquez sur les prestations souhaitées : la case deviendra

Pensez à confirmer !

Après validation de l'équipe de direction : la case deviendra

En cas de refus de l'équipe de direction (trop d'activités demandées, pas assez de jours d'inscription pour avoir une activité spécifique ou activités complètes) : la case deviendra et vous pourrez voir l'explication sur l'onglet « mon foyer » - « suivi des demandes ».

Des cases sont dans la journée souhaitée : c'est étrange ! Vérifiez que vous avez demandé tous les temps souhaités !

# Informations diverses

## Rappel inscriptions Service commun Périscolaire

### Pour les nouvelles familles ou les enfants n'ayant jamais fréquenté un de nos accueils :

Vous devez remplir, signer et retourner un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées à l'adresse mail : [dossiers-enfance@cc-tarnagout.fr](mailto:dossiers-enfance@cc-tarnagout.fr). Les dossiers sont à télécharger sur le [site internet de la CCTA](#) (rubrique enfance).

### Pour les familles déjà utilisatrices :

Vous devez mettre à jour vos informations sur le Portail Famille (chaque année et lors de tous les changements de situation), remplir l'attestation sur l'honneur accompagnée des pièces justificatives et les renvoyer à l'adresse mail : [dossiers-enfance@cc-tarnagout.fr](mailto:dossiers-enfance@cc-tarnagout.fr)

**Si vous inscrivez un nouvel enfant, vous devez constituer un nouveau dossier d'inscription.**

### Procédure d'inscription au Service Commun Périscolaire La Treille

<https://www.mon-portail-famille.fr/acces/cc-tarnagout>

1 Après identification, cliquez sur « mes inscriptions »  
- « Garderie / Cantine / Périscolaire »

2 Vérifiez l'enfant, l'année et la structure : Périscolaire Mercredi La Treille

3 Cliquez sur « **Modification** » (en bas à droite)

4 **Le P'tit Conseil !**

1 – Sélectionner vos lieux d'accueils matin et soir (uniquement si journée complète ou présence AM ou Matin)

2 – Sélectionner journée repas ALAE pour journée complète

3 – Sélectionner matin ou matin + repas 1/2J ou repas 1/2J + AM ou AM pour journée partielle

5 Cliquez sur les **prestations souhaitées** (voir ci-dessus) : la case deviendra ■

Pensez à confirmer (en bas à droite) !

Après validation de l'équipe de direction : la case deviendra ■

En cas de refus de l'équipe de direction, la case deviendra ■ et vous pourrez voir l'explication sur l'onglet « mon foyer » - « suivi des demandes ».

# Informations diverses

## Calendrier des réservations et des périodes de vacances

Périodes de vacances	Dates des vacances	Période de réservation
Vacances d'Hiver	23/02/2026 au 06/03/2026	T : 26/01 au 4/02 - HT : 5 au 8/02
Vacances de Printemps	20 au 30/04/2026	T : 23/03 au 01/04 - HT : 02 au 05/04
Vacances de Juillet	06 au 31/07/2026	T : 26/05 au 03/06 - HT : 04 au 07/06
Vacances d'Août	03 au 31/08/2026 * *	T : 15 au 24/06 - HT : 25/06 au 28/06
Vacances d'Automne	19 au 30/10/2026	T : 21 au 30/09 - HT : 01 au 04/10
Vacances Fin d'Année	21 au 24/12/2026	T : 23/11 au 02/12 - HT : 03 au 06/12

T = familles du territoire – HT = familles hors territoire

Fermeture du  
25/12 au 03/01

\* Attention : l'ALSH Goscinny déménage à La Treille du 3 août au 21 août :  
Places limitées + réservées aux familles résidant sur le territoire  
\* Fermeture ALSH Jean De La Fontaine du 3 au 21 Août

### Calendrier des prélèvements

Vacances ou mercredis périscolaires La Treille	Dates de prélèvements
Fin année 2025 et Nov-Dec 2025	4 au 7 Février 2026
Hiver 2026 et Janv-Fév2026	4 au 7 Avril 2026
Printemps 2026 et Mars-Avril 2026	4 au 7 Juin 2026
Juillet 2026 et Mai-Juin-Juillet 2026	4 au 7 septembre 2026
Août 2026	4 au 7 octobre 2026
Automne 2026 et Sept-Nov	24 au 27 novembre 2026
Fin Année 2026 et Nov-Dec 2026	4 au 7 Février 2027

Prélèvements du 4 au 7 :

ALSH Goscinny le 4, ALSH La Treille le 5, ALSH Jean de La Fontaine le 6, service commun périscolaire le 7

\*Périodes imposées par le Trésor Public pour cause de clôture de compte

### Réunions de présentation de l'été : 18h30-20h

ALSH La Treille > Jeudi 21 mai 2026 , Accueil de loisirs La Treille à Lugan

ALSH Goscinny > Mardi 19 mai 2026, Ecole Henri Matisse à St Sulpice

ALSH Jean de la Fontaine > Jeudi 21 mai 2026, à Labastide Saint-Georges

# Plus d'informations sur le Portail Famille

[www.mon-portail-famille.fr/acces/cc-tarnagout](http://www.mon-portail-famille.fr/acces/cc-tarnagout)

## les supports de la CCTA

[www.cc-tarnagout.fr](http://www.cc-tarnagout.fr)



Communauté de  
communes Tarn-Agout



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN-AGOUT

Espace Ressources - Rond-Point de Gabor - 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

Tel : [05 63 41 89 12](tel:0563418912) - email : [accueil@cc-tarnagout.fr](mailto:accueil@cc-tarnagout.fr)

Rédacteurs : Marion GENOUDET / Eric ROCA

Illustrations : Canva, Freepik et Flaticon

Mise en page : Service enfance et service communication CCTA



**TARN-AGOUT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES